

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADVANT Altana a conseillé LEXIS NEXIS dans le cadre de l'acquisition de CASE LAW ANALYTICS.

LexisNexis, un fournisseur mondial d'outils d'analyse et de décision, faisant partie du groupe Relx (coté à Londres, New York et Amsterdam avec une capitalisation boursière de 47 milliards de livres sterling), a réalisé l'acquisition de Case Law Analytics, une legaltech française spécialisée dans la modélisation du risque juridique au moyen de l'intelligence artificielle.

Créée en 2017, Case Law Analytics a développé une solution d'évaluation du risque juridique fondée sur l'analyse des textes juridiques par utilisation de l'intelligence artificielle et des modèles probabilistes. La solution permet de simuler les issues possibles de procédures contentieuses dans plus de vingt domaines juridiques couvrant le droit civil, le droit des affaires, le droit social. Elle fournit une aide pour définir la meilleure stratégie à adopter pour résoudre un litige et trouver facilement la jurisprudence la plus proche de l'affaire en question pour mieux la défendre.

Cette acquisition est une opportunité intéressante pour LexisNexis de réunir l'analyse de jurisprudence avec l'IA de LexisNexis et les solutions juridiques d'IA générative.

L'équipe ADVANT Altana était pilotée par Jean-Nicolas Soret (Avocat Associé – M&A) et composée d'Eléonore Vucher-Bondet (Avocate – M&A), Jean-Guy de Ruffray (Avocat Associé – IP/IT), Clémence Aladjidi (Avocate – IP/IT), Mickaël d'Allende (Avocat Associé – Social), Léo Laumônier (Avocat – Social).

À propos d'ADVANT Altana

ADVANT Altana est un cabinet d'avocats basé à Paris, qui compte 90 avocats et juristes, dont 24 associés. Les équipes d'ADVANT Altana conseillent les groupes français et étrangers ainsi que les multinationales dans le traitement de dossiers stratégiques à forts enjeux.

ADVANT Altana travaille en étroite collaboration avec les autres cabinets membres d'ADVANT pour conseiller, accompagner et représenter ses clients sur toutes les questions juridiques liées à leurs activités, tant en France qu'à l'étranger. Cela inclut la collaboration avec d'autres conseillers de notre réseau mondial de cabinets de premier plan.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos d'ADVANT

ADVANT est une association européenne de cabinets d'avocats qui occupe une position unique pour donner à ses clients un avantage lorsqu'ils naviguent dans le paysage juridique et commercial complexe et nuancé de l'Europe.

Les membres d'**ADVANT** sont des cabinets de premier plan dans leurs juridictions respectives.

ADVANT est composé de 150 associés en capital et d'environ 600 professionnels répartis sur 14 bureaux en Europe et au-delà.

L'association a été créée en 2021 par trois cabinets membres fondateurs - Altana en France, Beiten en Allemagne et Nctm en Italie.

Pour plus d'informations : advantlaw.com.

Contacts presse

Arthur BLANC-AUBERT
Gantzer Agency
+ 33 7 60 21 20 34
arthur.blancaubert@gantzeragency.com

Dominique CHANTEUX-GILLET
ADVANT Altana
+ 33 6 63 11 25 46
dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com

